Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

# SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**SESSION 2022**

# Sciences économiques et sociales

**JOUR 2**

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

**Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).**

**Il indique sur sa copie le sujet choisi.**

# Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

*Il est demandé au candidat :*

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

## SUJET

*Ce sujet comporte quatre documents.*

### L'engagement politique dépend-il seulement des variables sociodémographiques ?

## DOCUMENT 1

Le grand débat lancé à la suite du mouvement des « gilets jaunes » a fait resurgir la proposition de rendre le vote obligatoire en France, afin d'enrayer l'inquiétante tendance à la progression de l'abstention, et à l'instar de ce qui se pratique dans un petit nombre de pays étrangers. En Europe, l'obligation de voter subsiste en Belgique, à Chypre, au Danemark, en Grèce, au Liechtenstein, au Luxembourg, ainsi que dans le canton suisse de Schaffhouse et dans le Land autrichien du Vorarlberg.
Hors des frontières européennes, les principaux pays où le vote a été rendu obligatoire sont l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica, l'Egypte, l'Équateur, le Gabon, le Honduras, le Liban, le Mexique, le Pérou, le Panama, le Paraguay, la République dominicaine, la Thaïlande et la Turquie.
Avec des sanctions variables selon les cas. La Belgique applique ainsi un régime de mesures qui va d'une amende de 30 à 60 euros à la première incartade à 60 à 150 euros en cas de récidive. Et si, sur une période de quinze ans, un électeur omet à quatre reprises de se rendre aux urnes, il encourt le risque d'être rayé des listes électorales pour dix ans et, durant cette période, ne pourra recevoir aucune nomination, promotion ou distinction d'une autorité publique.

Source : Patrick ROGER, « Faut-il rendre le vote obligatoire pour endiguer l'abstention ? », www.lemonde.fr, 9 mars 2019.

**DOCUMENT 2**

**Part d'adhérents à une association (en %) selon certaines caractéristiques sociodémographiques en 2017, en France**

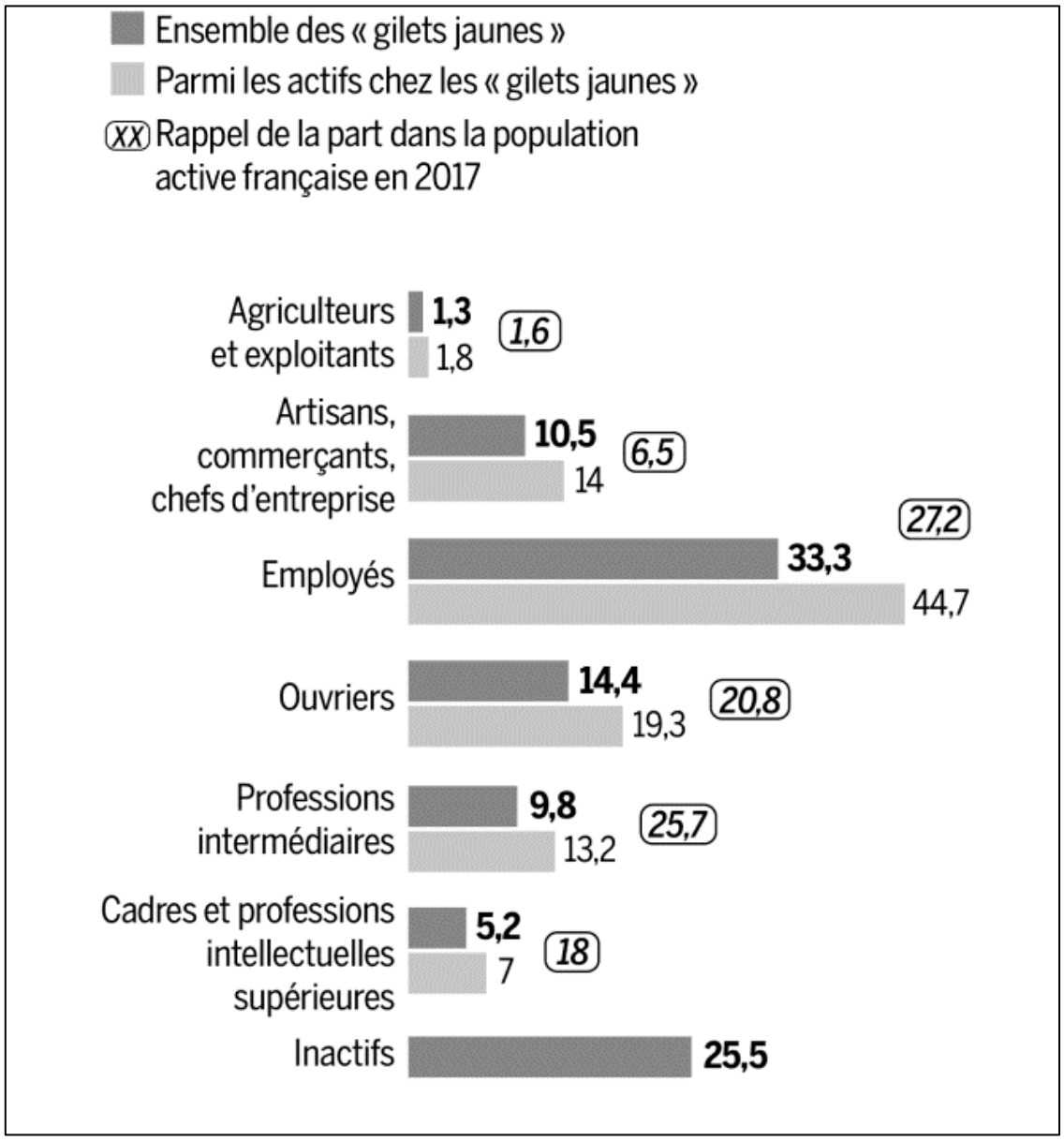
| Caractéristiques sociodémographiques | | Part d'adhérents |
|---|---|---|
| **Sexe** | Homme | 50,2 |
| | Femme | 46,1 |
| **Âge** | Moins de 25 ans | 47,2 |
| | De 25 à 34 ans | 45,5 |
| | De 35 à 44 ans | 46,4 |
| | De 45 à 54 ans | 46,6 |
| | De 55 à 64 ans | 52,4 |
| | De 65 ans à 74 ans | 54,8 |
| | 75 ans et au-delà | 44,3 |
| **Enfants de moins de 18 ans** | Aucun | 48,8 |
| | Au moins un enfant de moins de 3 ans | 36,5 |
| | Un seul enfant, plus de 3 ans | 46,7 |
| | Deux enfants, plus de 3 ans | 54,7 |
| | Trois enfants ou plus, plus de 3 ans | 45,7 |
| **Diplôme** | Sans, ou fin d'études primaires, ou BEPC (Brevet d'Études du Premier Cycle, aujourd'hui nommé diplôme national du brevet) | 39,4 |
| | CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles) – BEP (Brevet d'Études Professionnelles) | 42,3 |
| | Baccalauréat (général ou professionnel) | 49 |
| | Diplôme de l'enseignement supérieur | 61,8 |
| **Catégorie socioprofessionnelle** | Agriculteur | 58,6 |
| | Artisan-commerçant-chef d'entreprise | 52,3 |
| | Cadre – profession libérale | 61,1 |
| | Profession intermédiaire | 55 ,5 |
| | Employé | 44,1 |
| | Ouvrier | 37,8 |
| | Sans activité professionnelle hors retraité | 43,7 |
| **Ensemble** | | 48,1 |

Lecture : En 2017, 50,2% des hommes et 46,1% des femmes étaient adhérents à une association.

Source : d'après le Centre de recherches sur les associations-Institut CSA, 2017.

**DOCUMENT 3**

**Répartition des « Gilets jaunes » selon leur catégorie socioprofessionnelle (en %) en 2017[1]**




Lecture : En 2017, en France, les employés représentent 27,2 % des actifs, 33,3 % des manifestants « Gilets jaunes » et 44,7 % des actifs parmi ces manifestants.

Source : www.lemonde.fr, 2018.

1 : d'après le Collectif d'enquête sur les « Gilets jaunes », nom donné au mouvement social, apparu en octobre 2018 en France, pour contester l'augmentation des taxes sur les carburants.

**DOCUMENT 4**

**Les raisons de l'engagement des bénévoles des associations en France[1]**

*« Quelles principales satisfactions éprouvez-vous dans votre engagement bénévole ? »*




Source : IFOP et Recherches et Solidarités[2], 2016.

Champ : enquête menée en France auprès de 6 667 individus bénévoles de 18 ans et plus.

1 : Plusieurs réponses possibles à la question posée.

2 : Recherches et Solidarités : réseau associatif d'experts qui étudie les différentes formes de solidarité.

## ÉPREUVE COMPOSÉE

**Si le candidat choisit l'épreuve composée, il traite au choix le sujet A ou le sujet B**

## SUJET A

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*
*Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*
*Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

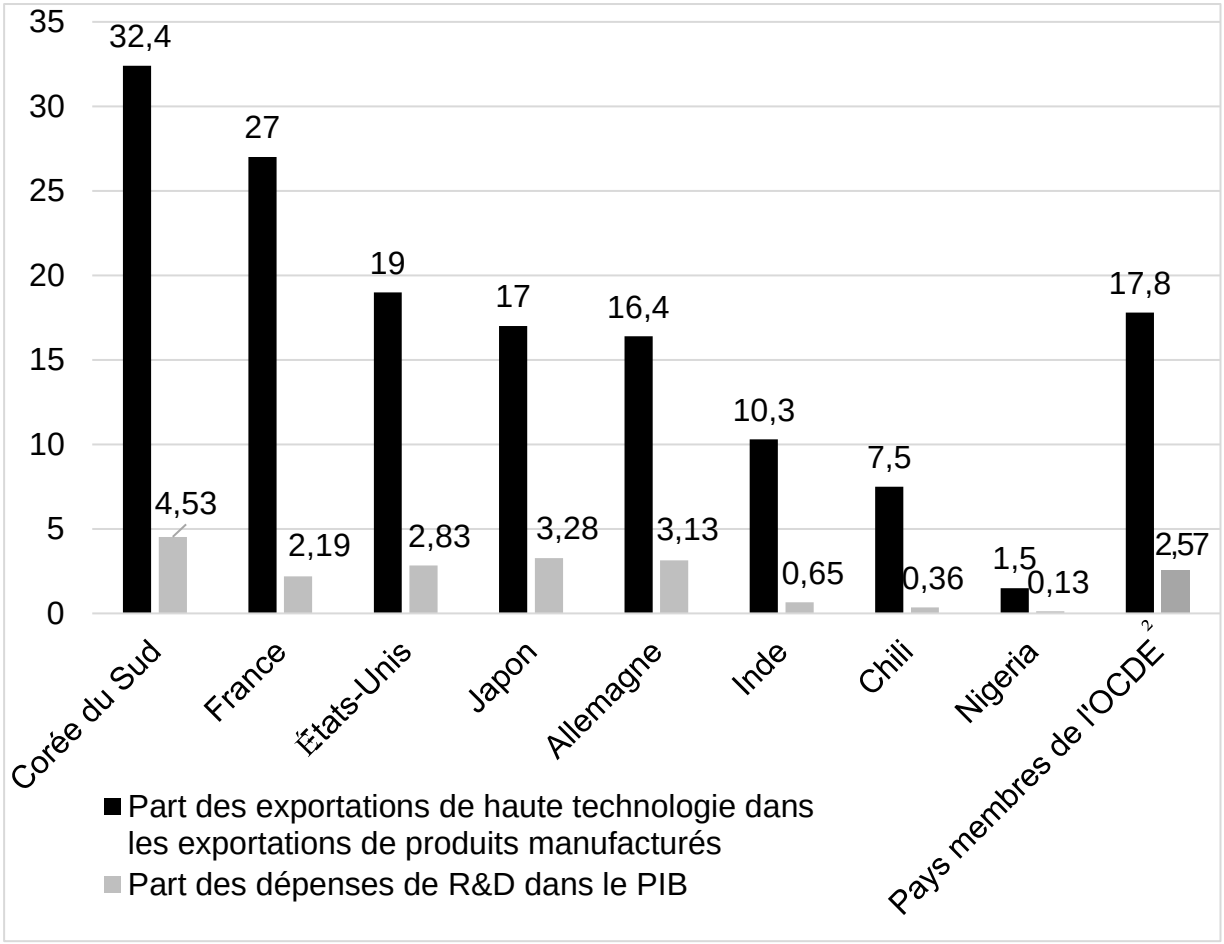
*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que l'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale peut produire des effets pervers.

**Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)***

**Exportations de haute technologie (en % des exportations de produits manufacturés) et dépenses de R&D[1] (en % du PIB) en 2019**




Source : d'après Banque mondiale, 2021.

1 : R&D : Recherche et développement : activités créatives visant à accroître la somme des connaissances et concevoir de nouvelles applications. Elle comprend la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

2 : OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique.

**Questions :**

1. À l'aide des données du document, vous comparerez les données en matière d'exportations de haute technologie et de dépenses de recherche et développement de la Corée du Sud et du Nigeria en 2019. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que les dotations factorielles et technologiques permettent d'expliquer les spécialisations internationales. *(4 points)*

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire** ***(10 points)***

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.**

## DOCUMENT 1

**Taux de croissance du PIB (en %) et contributions des facteurs travail, capital et de la PGF[1] (en points de %) en 2018**

| | Taux de croissance du PIB | Facteur travail | Facteur capital | PGF |
|---|---|---|---|---|
| **France** | 1,8 | 1 | 0,7 | 0 |
| **États-Unis** | 2,9 | 1,3 | 0,8 | 0,9 |
| **Corée du Sud** | 2,9 | −0,6 | 1,2 | 2,3 |

Source : d'après OCDE, 2021.

1 : PGF : Productivité globale des facteurs.

## DOCUMENT 2

Les activités de recherche-développement[1] (R&D), en accumulant un stock immatériel d'idées et de connaissances, permettent d'augmenter l'efficacité avec laquelle il est possible de produire des richesses à partir de capital et de travail […]. En élevant le niveau d'éducation, donc le nombre de travailleurs très qualifiés qui peuvent participer à cette accumulation de savoir, on augmente le rythme des découvertes et, donc, les possibilités de croissance des économies. […] En conséquence, si une économie alloue, une année, plus de ressources à l'éducation et augmente ainsi son stock de capital humain, cela aura pour effet d'augmenter durablement non pas seulement le niveau des richesses produites mais surtout le taux de croissance de l'économie. […] Cela donne une place centrale aux politiques éducatives, d'autant qu'une impulsion donnée au niveau d'éducation par une intervention publique peut avoir un effet durable puisqu'il affecte non seulement le niveau de la production mais aussi son taux de croissance dans l'avenir.

Source : Marc GURGAND, *Économie de l'éducation*, 2005.

1 : Activités de recherche-développement : activités créatives visant à accroître la somme des connaissances et concevoir de nouvelles applications. Elle comprend la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

**DOCUMENT 3**

**Dépenses intérieures brutes de recherche et développement[1] (en % du PIB) et nombre de chercheurs pour 1 000 actifs occupés en 2018**

| | Dépenses intérieures brutes de recherche et développement (en % du PIB) | Nombre de chercheurs pour 1 000 actifs occupés |
|---|---|---|
| **France** | 2,19 | 10,9 |
| **États-Unis** | 2,94 | 9,8 |
| **Corée du Sud** | 4,51 | 15,2 |

Source : OCDE, 2019.

1 : Recherche et développement : activités créatives visant à accroître la somme des connaissances et concevoir de nouvelles applications. Elle comprend la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

## ÉPREUVE COMPOSÉE

## SUJET B

*Cette épreuve comprend deux parties :*

*Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*
*Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
*- en développant un raisonnement ;*
*- en exploitant les documents du dossier ;*
*- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
*- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation*.

### Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points) : Expliquez un effet du marché unique sur la croissance économique dans l'Union européenne.

Question 2 (3 points) : En quoi le modèle d'organisation post-taylorien se distingue-t-il du modèle d'organisation taylorien ?

Question 3 (3 points) : À l'aide d'un argument, montrez que l'approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la société française d'aujourd'hui peut être remise en cause.

### Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.**

**DOCUMENT 1**

**Taux de croissance du PIB (en %) et contributions des facteurs travail, capital et de la PGF[1] (en points de %) en 2018**

| | Taux de croissance du PIB | Facteur travail | Facteur capital | PGF |
|---|---|---|---|---|
| **France** | 1,8 | 1 | 0,7 | 0 |
| **États-Unis** | 2,9 | 1,3 | 0,8 | 0,9 |
| **Corée du Sud** | 2,9 | −0,6 | 1,2 | 2,3 |

Source : d'après OCDE, 2021.

1 : PGF : Productivité globale des facteurs.

**DOCUMENT 2**

Les activités de recherche-développement[1] (R&D), en accumulant un stock immatériel d'idées et de connaissances, permettent d'augmenter l'efficacité avec laquelle il est possible de produire des richesses à partir de capital et de travail […]. En élevant le niveau d'éducation, donc le nombre de travailleurs très qualifiés qui peuvent participer à cette accumulation de savoir, on augmente le rythme des découvertes et, donc, les possibilités de croissance des économies. […] En conséquence, si une économie alloue, une année, plus de ressources à l'éducation et augmente ainsi son stock de capital humain, cela aura pour effet d'augmenter durablement non pas seulement le niveau des richesses produites mais surtout le taux de croissance de l'économie. […] Cela donne une place centrale aux politiques éducatives, d'autant qu'une impulsion donnée au niveau d'éducation par une intervention publique peut avoir un effet durable puisqu'il affecte non seulement le niveau de la production mais aussi son taux de croissance dans l'avenir.

Source : Marc GURGAND, *Économie de l'éducation*, 2005.

1 : Activités de recherche-développement : activités créatives visant à accroître la somme des connaissances et concevoir de nouvelles applications. Elle comprend la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

**DOCUMENT 3**

**Dépenses intérieures brutes de recherche et développement[1] (en % du PIB) et nombre de chercheurs pour 1 000 actifs occupés en 2018**

| | Dépenses intérieures brutes de recherche et développement (en % du PIB) | Nombre de chercheurs pour 1 000 actifs occupés |
|---|---|---|
| **France** | 2,19 | 10,9 |
| **États-Unis** | 2,94 | 9,8 |
| **Corée du Sud** | 4,51 | 15,2 |

Source : OCDE, 2019.

1 : Recherche et développement : activités créatives visant à accroître la somme des connaissances et concevoir de nouvelles applications. Elle comprend la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.